



Contractuels en danger !

Pour pallier le manque d'enseignants et face à un métier qui n'attire plus de titulaires à Mayotte, le rectorat recourt de plus en plus à des professeurs non titulaires en CDD.

Nous comprenons cette stratégie car sans ces contractuels, le système éducatif à Mayotte ne peut pas fonctionner.

Théoriquement, il devait y avoir un plan de formation réelle avant la prise de fonction et de façon continue en permettant à chaque contractuel d'avoir un tuteur pour l'accompagner tant au niveau pédagogique que disciplinaire.

La crise sanitaire a profondément perturbé le fonctionnement des institutions.

Les contractuels des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 n'ont pas bénéficié d'un accompagnement adéquat compte tenu de la période de confinement généralisé à Mayotte.

Nous constatons que beaucoup de contractuels subissent des pressions énormes de la part du corps d'inspection et des chefs d'établissements jusqu'à les menacer du non renouvellement de leur contrat et l'inquiétude est grande.

L'objectif affiché du rectorat était d'accompagner ses contractuels dans le métier d'enseignant ce qui n'est pas le cas dans plusieurs disciplines (manque de tuteurs, d'inspecteurs).

Ceci est inadmissible et nous exigeons :

- Le renouvellement systématique de tous les contrats pour la rentrée 2021
- L'arrêt immédiat de toute forme de pression envers les contractuels
- Un plan de formation réelle pour qu'ils puissent passer les concours dans de meilleures conditions
- Garantie de réemploi de tous les contractuels pour mettre fin à la précarité
- Un plan Marshall pour l'éducation à Mayotte afin de rattraper le retard accumulé depuis des années (passage en Rep+ pour tous les établissements scolaires de Mayotte).

L'intersyndicale : **FNEC-FP-FO, Sgen-CFDT, Sud Education, Snalc, Unsa-SE**